

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE
(Haute-Vienne)**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
--

L'an deux mil treize, le douze décembre à 18 H, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni à la salle des expositions d'Eymoutiers

Nombre de délégués en exercice : 33

Date de convocation du Conseil de Communauté : 4 décembre 2013

Présents : Ballot M, Bataille J-L, Biron J, Bouby F, Buxeraud H, Chadelaud M, Coly G, Couegnas A, Sudron F (représente Daude C) , Dolley A, Besse G (remplace Dupont M.), Faye J-P, Gane I, Hanicot J, Herbert F, Lacouturière B, Lissandre A , Menucelli T, Merliaud C, Moutarde N, Pasquet R, Perducat D, Perigaud C, Pons G, Royer G, Serru D, Serru M-C, Tessier M-C, Vignon F, Werthmann G,

Absents excusés : De Lagausie C,

Suppléants non votants : Cluzel M, Kocir C, Maunoury F, Riboulet J,

Participe également à la réunion : Urbaniak Sylvain

Petite enfance : Conventions avec l'association familles rurales

Monsieur le Président rappelle que la gestion de la petite enfance (0-6 ans) sur le territoire de la Communauté de Communes est confiée à l'Association Familles Rurales de Peyrat-le-Château.

Cette association gère deux structures : Vassimomes/RAM (Eymoutiers) et Piccolo (Peyrat le Château)

Il est proposé au Conseil Communautaire de reconduire les conventions, régissant les relations entre cette association et la Communauté de Communes des Portes de Vassivière, sur les plans :

- matériel : mise à disposition de locaux, modalités d'occupation ;
- financier : subventions, prise en charge de dépenses ;
- pédagogique : modalités de suivi de l'activité, bilans.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- **de donner tout pouvoir au Président pour signer les deux conventions annexées à intervenir avec l'Association Familles Rurales de Peyrat-le-Château.**

**Fait à Eymoutiers
Le 18 décembre 2013
Le Président**